TOGOMATIN

N° 953 DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Système éducatif

Mieux former les enseignants pour répondre aux défis de l'heure

On peut affirmer sans être trop excessif que depuis quelques années, le système éducatif togolais est malade. Il faut mener des réformes urgentes pour améliorer la formation des enseignants et par ricochets celle des élèves, afin que ceux-ci puissent répondre aux exigences du marché du travail ...

PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Boukari Chérifa, l'exemple de la résilience de la femme togolaise

Boukari chérifa était très jeune quand elle s'est mariée à un chauffeur de camion de 10 ans son aîné, qu'elle a rejoint dans un village de Sokodé. Pour aider son mari à subvenir aux ...

PAGE 5

REPORTAGE

Artisanat / Miato 2

« L'événement va tenir », affirme le directeur de l'Artisanat

La deuxième édition du Marché international de l'artisanat du Togo (Miato), aura bel et bien lieu du 29 octobre au 07 novembre 2021, en dépit de la crise sanitaire du coronavirus. La confirmation a été donnée le mercredi 22 septembre 2021, par l'organisation ...

PAGE 11

Vaccination contre la Covid-19

Professeur-colonel Djibril : «les fraudeurs n'ont qu'à faire attention»

Comme le craignaient certaines personnes dès que les services publics ont commencé à exiger le carnet de vaccination au Togo, des rumeurs de fraudes circulent déjà sur la délivrance les preuves de vaccination. Mais, cela est-il possible, si l'on tient compte de la façon dont le dispositif est conçu ? Quoi qu'il en soit, la vigilance doit être la règle. Le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordonnateur du Comité de gestion ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Les martyrs du 23 septembre 1986 : un exemple d'honneur, de patriotisme, de civisme et de sacrifice

Le 23 septembre 1986, un commando lourdement armé, venu du Ghana voisin a pris position dans les endroits stratégiques de la ville de Lomé. L'objectif était clair : tuer le président de la République d'alors, le général Gnassingbé Eyadema. Ils n'y sont jamais parvenus. Ce dernier a vécu encore pendant de nombreuses années, en continuant de jouer un rôle central dans la vie politique de notre pays jusqu'à sa mort le 5 février 2005. Chaque année, les Togolais se souviennent de ce baobab. Mais, ils n'oublient pas ceux qui avaient sacrifié leurs vies pour préserver la stabilité du pays.
Lors de l'agression terroriste du 23 septembre 1986, des civils ont perdu la vie. Mais, des militaires ont aussi défendu l'intégrité du territoire au prix de leurs vies. Et comme la coutume l'exige depuis plusieurs années, cette année encore, le gouvernement togolais a honoré leurs mémoires. Cette fois-ci, ...

PAGE 3

Réflexion sur les reproches formulés par la population

Les acteurs de la santé du Togo pansent leurs plaies

Le Synphot, en collaboration avec les ordres professionnels, les associations professionnelles, les syndicats du secteur ...

PAGE 11

Eco

Vers la ratification de l'accord de coopération entre l'Umoa et la France par le Togo

Le gouvernement a approuvé la ratification de l'accord de coopération entre les gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) et le gouvernement de la République française. Un avant-projet de loi a été adopté ...

PAGE 5

CMJN

SOMMAIRE

Cinéma
Sankofa, un film éthiopien sur la résistance noire

P 9

Arthrose
Quelle alimentation pour vivre tranquille avec ce mal invalidant ?

P 10

Réflexion sur les reproches formulés par la population
Les acteurs de la santé du Togo pansent leurs plaies

P 11

Echos des Bénéficiaires des produits FNFI

Boukari Chérifa, l'exemple de la résilience de la femme togolaise

Boukari chérifa était très jeune quand elle s'est mariée à un chauffeur de camion de 10 ans son aîné, qu'elle a rejoint dans un village de Sokodé. Pour aider son mari à subvenir aux besoins de la famille, elle a quitté son statut de femme ménagère pour devenir vendeuse de fruits. Pour ses enfants, 5 au total, Boukari chérifa a voulu une vie meilleure. Dans les villages de Sokodé et dans d'autres communautés rurales, ce sont généralement les femmes comme elle qui doivent prendre soin des enfants et veiller à ce qu'ils mangent à leur faim. « Malgré que je sortais de chez moi pratiquement tous les jours pour me promener dans les villages et vendre mes fruits, c'était difficile de trouver à manger aux enfants tous les jours », nous confesse-t-elle.

Boukari Chérifa

En 2017, une rencontre fortuite lui a permis de briser le cercle vicieux de la pauvreté. Le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI, à travers un Prestataire des Services Financiers partenaire est arrivé dans son village. Boukari chérifa obtient un premier crédit de 30 000 FCFA et a acquis les connaissances de base nécessaires pour créer une activité génératrice de revenus et offrir ses services au voisinage, en complément de son activité de vendeuse de mangues et d'oranges. Elle est notamment devenue revendeuse de friperies. Sa belle-famille n'a pas apprécié, ne voulant pas que sa nouvelle activité la détourne de ses obligations de femme au foyer. « Nous nous sommes beaucoup disputés, mais ils ont fini par accepter », se rappelle-t-elle.

Boukari Chéria ira même au-delà des friperies qu'elle vend désormais dans le marché de Sokodé. Avec son épargne et les prêts successifs obtenus pour boucler le cycle des produits FNFI, elle vend aujourd'hui des poissons à plusieurs communautés villageoises. « Aujourd'hui, avec mes activités, je suis devenue une femme épanouie, et mes 5 enfants ne manquent de rien. FNFI a fait de moi une vraie femme » , nous confie-t-elle.

Il est facile de perdre espoir. Et pourtant des changements mineurs peuvent être étonnamment porteurs. Au Togo, l'offre de capitaux de départ et de formations grâce au FNFI a permis à de nombreuses femmes de briser le cycle de la pauvreté. Des femmes courageuses, comme Boukari Chérifa, nous font espérer que le Togo va continuer sa marche vers l'avant en matière d'inclusion financière des femmes. Le FNFI, avec la nouvelle stratégie d'inclusion financière continuera à œuvrer pour leur en donner les moyens. Le Togo a besoin de ses femmes

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... c'est le général de brigade Damehame Yark, ministre de la Sécurité et de la Protection civile, qui a représenté le président de la République pour le traditionnel dépôt de gerbe à la place des martyrs. Il a eu des propos honorables à la mémoire de toutes ces personnes qui ont versé leur sang pour la patrie. « Il y a 35 ans que se jouait le destin de notre chère patrie le Togo. Le destin a tranché dans le sens de la victoire de ceux qui ont compris que la première des vertus est le dévouement à la patrie. Cela représente pour nous tous un exemple d'honneur, de patriotisme, de civisme et de sacrifice », a déclaré le général Damehame Yark.

TM

Vaccination contre la Covid-19

Professeur-colonel Djibril : «les fraudeurs n'ont qu'à faire attention »

Comme le craignaient certaines personnes dès que les services publics ont commencé à exiger le carnet de vaccination au Togo, des rumeurs de fraudes circulent déjà sur la délivrance les preuves de vaccination. Mais, cela est-il possible, si l'on tient compte de la façon dont le dispositif est conçu ? Quoi qu'il en soit, la vigilance doit être la règle. Le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordonnateur du Comité de gestion de la riposte contre la Covid-19 (CNGR-Covid-19) au Togo, met en garde ceux qui seraient tentés par cette aventure.

Professeur-colonel Djibril Mohaman

Dans la lutte contre le coronavirus, il y a périodiquement eu des accusations de faux et usage de faux. Il y a eu notamment l'épisode des faux tests PCR, et ce n'est pas au Togo seul que l'on a enregistré ces fraudes. Au Togo des personnes ont été prises en flagrant délit, lorsqu'elles s'apprêtaient à voyager. Et l'on s'est demandé comment des individus pouvaient reproduire un document dont l'authenticité est de la responsabilité du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins ?

Deux raisons peuvent expliquer une telle situation : la complicité d'agents de l'administration, ou ce sont des individus qui maîtrisent tellement l'usage des nouvelles technologies qu'ils arrivent à reproduire ce document avec une telle exactitude qu'il devient difficile de le distinguer du vrai. Heureusement qu'au moment des faits, les contrevenants ont été mis hors d'état de nuire. Toutefois, est-ce qu'on peut être certain qu'il n'y a plus de résultats de tests PCR contrefaits qui soient en circulation ?

En attendant, la campagne de vaccination est en cours au Togo. Beaucoup de services réclament un carnet de vaccination avant l'accès à leurs locaux. Et avant même d'en arriver au risque de falsification des carnets de vaccination, il ne faut pas perdre de vue que de faux vaccins peuvent circuler. Nous vivons dans un monde de cupidité et rempli d'Hommes cupides, donc, rien est à exclure. Il est vrai que le circuit est sécurisé : les vaccins viennent aujourd'hui dans le cadre de l'initiative Covax piloté par l'OMS et l'Unicef. Les partenaires techniques et financiers sont toujours aux côtés des autorités sanitaires de notre pays à chaque réception de nouvelles doses, afin de rassurer tout le monde.

Il est même possible de retracer le lot de provenance de chaque dose, ainsi que l'origine du lot lui-même. Toutefois, l'on n'est jamais trop prudents. Un agent de santé véreux peut se retrouver à un endroit stratégique de la chaîne et le mal est vite fait. L'expérience avec les faux médicaments qui inondent nos marchés et dont on n'arrive pas à empêcher l'entrée sur le territoire national, est assez édifiant. Maintenant, la fraude qui est la plus probable dans cette histoire à ce jour, est la falsification des carnets de vaccination. Le professeur-colonel Djibril Mohaman ne veut pas prendre la menace à la légère et il a raison.

« Il y a une idée qui circule sur les fraudeurs, mais les fraudeurs n'ont qu'à faire attention », a-t-il prévenu mercredi dernier. Normalement, cela ne devrait pas arriver. En effet, le dispositif est tellement sécurisé que seuls les centres de santé peuvent délivrer le carnet de vaccination. Ensuite, le passeport vaccinal s'obtient en ligne, après avoir fourni de vraies informations sur votre parcours vaccinal.

Mais, comme dit plus haut, dans notre monde actuel, les gens sont capables des choses les plus inimaginables. Les services compétents doivent rester en alerte. Parce que certaines personnes peuvent ne pas prendre le vaccin, mais disposer d'un carnet et même d'un passeport vaccinal. En arriver là serait dommageable pour le succès de la riposte. En tout cas, le coordonnateur de la CNGR-Covid-19 prévient : « ceux qui seront identifiés répondront avec la rigueur de la Loi ».

Edem Dadzie

Système éducatif : mieux former les enseignants pour répondre aux défis de l'heure

On peut affirmer sans être trop excessif que depuis quelques années, le système éducatif togolais est malade. Il faut mener des réformes urgentes pour améliorer la formation des enseignants et par ricochets celle des élèves, afin que ceux-ci puissent répondre aux exigences du marché du travail. Et on ne peut qu'apprécier que le ministre des Enseignements primaire, secondaire technique et de l'Artisanat, fasse des propositions qui soient prises en compte lors du Conseil des ministres.

Professeur Dodzi Komla Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat

Sous la conduite du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le Conseil a écouté une communication sur la réforme de l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé en vue d'un rattachement administratif sans délocalisation de l'ENS à l'Université de Lomé et une ouverture permanente de la formation à tous les étudiants. Une deuxième communication portait sur la réforme des Ecoles normales des instituteurs (ENI) visant leur transformation en Ecole normale de formation des professeurs d'école (ENFPE) et la fin de leurs accès par voie de concours.

Si le système éducatif togolais est mal en point, c'est dû au déficit en matière de formation des enseignants. Ces dernières années, le gouvernement a essayé de pallier cette situation en multipliant les ENI dont la formation est devenue plus dynamique. Mais, du chemin reste à faire pour améliorer le niveau de l'enseignement, même si le Togo n'est pas parmi les derniers sur le continent africain.

Au niveau des écoles privées, c'est la catastrophe totale. Des individus n'ayant pas le niveau requis sont recrutés pour enseigner. Même ceux qui sont sortis des universités sont recrutés sans aucune notion de pédagogie. Il y en a qui s'improvisent enseignants dans un domaine qu'ils maîtrisent à peine et évoluent par tâtonnements. Comment donc peuvent-ils bien former les enfants? Il faut donc arrêter l'hémorragie.

La rédaction

SIGNIFICATION D'UN PROCES-VERBAL DE SAISIE-VENTE

2° ORIGINAL

L'An Deux Mil Vingt Un (2021)

Et le Mercredi Vingt-Deux (22) Septembre 11 h 50 mn ;

A la demande de **Madame ANIGLO-EDOH Akossiwa Akofa,** demeurant et domiciliée à Buffalo, New York aux Etats Unis, représentée par **Monsieur ANIGLO-EDOH Ayaovi Kahomekpo,** demeurant et domicilié à Lomé, quartier Tokoin-Trésor, en vertu de la procuration en date du11 Août 2017 ;

Me ALOU BANASSA Komlan
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé
y demeurant Von Extra Photo et FUCEC
Tokoin Trésor
N° 216 à 30 mètres de la rue opposée à la rue du Centre Communautaire de Tokoin
Soussigné

J'ai,

Signifié et laissé à : **Monsieur AFAWUBO Koffi Bernard,** demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : nous avons signifié conformément à l'article 58 du code de procédure civile : affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Lomé et insertion au journal Togomatin

D'un procès-verbal de saisie-vente sur soi-même en date du 17 Septembre 2021, dressé par acte de mon ministère ;

La présente signification est faite à toutes fins que de droit.

Et de même suite, je lui ai fait sommation d'avoir, dans un délai de **Huit (08) jours** de la date figurant en tête du présent, à me faire connaitre l'existence d'une éventuelle saisie antérieure sur les mêmes biens, et dans ce cas m'en communiquer le procès-verbal.

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé, copie tant de la pièce susvisée que du présent exploit dont le coût est de : **30.000 F CFA.**

L'HUISSIER,

❶

2° ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE SAISIE-VENTE SUR SOI-MEME

L'An Deux Mil Vingt Un (2021) et le Vendredi Dix-sept (17) Septembre à 8 h 00 mn ;

A la demande de **Madame ANIGLO-EDOH Akossiwa Akofa,** demeurant et domiciliée à Buffalo, New York aux Etats Unis, représentée par **Monsieur ANIGLO-EDOH Ayaovi Kahomekpo,** demeurant et domicilié à Lomé, quartier Tokoin-Trésor, en vertu de la procuration en date du11 Août 2017 ;

Agissant **en vertu de :**

- **La grosse dûment en forme exécutoire de l'Ordonnance d'Injonction de Payer N°161/2021 rendue le 08 JUIN 2021 par le Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;**

A défaut par le débiteur ci-après nommé d'avoir déféré à un précédent commandement de payer fait par exploit de mon ministère en date du 03 Septembre 2021 ;

J'ai,

Me ALOU BANASSA Komlan
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé
y demeurant Von Extra Photo Maison
N° 216 à 30 mètres de la rue opposée à la rue du Centre Communautaire de Tokoin
Soussigné

FAIT DE NOUVEAU COMMANDEMENT A :

Monsieur AFAWUBO Koffi Bernard, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : nous avons signifié conformément à l'article 58 du code de procédure civile : affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Lomé et insertion au journal Togomatin

De payer les sommes suivantes :

- Arriéré sur loyer (40 000 F X 10)	400.000 FCFA
- Droit proportionnel 2.5%	10.000 FCFA
- Frais de recouvrement 15%..................................	60.000 FCFA
- TVA 18%	10.800 FCFA
- Coût de l'ordonnance d'injonction de payer	30.000 FCFA
- Coût de la signification de la grosse d'ordonnance d'injonction de payer avec commandement de payer.......	30.000 FCFA
- Coût du présent exploit	P.M.....
Soit au total (sauf erreur ou omission)	**530.800 FCFA**

Je l'ai informé qu'à défaut de payement intégral, j'allais sur le champ procéder à la saisie de ses biens meubles.

Préalablement, je l'ai mis en demeure de me faire connaître les biens ayant fait l'objet d'une saisie antérieure ayant conservé effet.

❷

CE A QUOI IL M'A ETE REPONDU PAR :

Le défaut de paiement constaté, j'ai procédé à la saisie des biens suivants :

- Une moto de marque HAOSUE immatriculée AZ 3920 TG avec son casque
- Une machine à coudre
- Une cuisinière
- Un congélateur
- Deux amplificateurs
- Trois bouteilles de gaz
- Un salon complet avec sa table centrale
- Deux tables cuisine
- Trois ventilateurs
- Trois tabourets
- Une grande cuvette en plastique avec son couvercle
- Deux lits + deux matelas
- Une pause télévision
- Une assiette en aluminium.

❸

Article 146 :
La demande en nullité ne suspend pas les opérations de saisie, à moins que la juridiction n'en dispose autrement.

Et de tout ce qui précède, j'ai Huissier soussigné dressé le présent Procès-verbal de saisie-vente clos à Lomé le________________2021 à______Heures________Minutes, dont j'ai laissé copie à la requérante et gardien.

Le coût du présent exploit est de : .... F CFA.

LA PARTIE SAISIE : **LE GARDIEN** **L'HUISSIER**

AUTRES PERSONNES AYANT ASSISTE A LA SAISIE

NOMS	PRENOMS	QUALITES	SIGNATURES

❹

Amélioration du climat des affaires

Le Togo adopte l'avant-projet de loi relatif aux contrats de partenariats public-privé

Le gouvernement a adopté en Conseil des ministres tenu le 22 septembre dernier à Lomé, un avant-projet de loi relatif aux contrats de partenariats public-privé. Le texte a été adopté dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo.

Le texte relatif aux contrats de partenariats public-privé a été examiné et adopté pour renforcer le cadre juridique et réglementaire spécifique des contrats de partenariats public-privé au Togo.

« Afin de consolider la politique d'amélioration constante du climat des affaires de notre pays et de faciliter la réalisation des grands projets structurants, le Togo s'est engagé dans un processus de modernisation de sa réglementation de la commande publique. Suite à la modernisation du régime des marchés publics et fort de l'expérience de notre pays en matière de délégations de service public, le présent texte renforce le cadre juridique et règlementaire spécifique des contrats de partenariats public-privé », précise le communiqué sanctionnant le Conseil des ministres.

La réforme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets de la feuille de route gouvernementale. Elle permettra de faciliter l'investissement privé, tout en optimisant la dépense publique pour développer les infrastructures dans les secteurs porteurs et stratégiques de l'économie nationale.

Le Togo se base sur le partenariat public-privé pour réaliser de grands projets. C'est le cas avec la construction de la centrale thermique Kekeli Efficient Power. Ce projet est réalisé grâce à un partenariat public-privé entre l'Etat du Togo et des acteurs internationaux de renom comme le groupe allemand Siemens (fournitures des turbines), l'espagnol TSK (construction de la centrale)...

Félix T.

Eco

Vers la ratification de l'accord de coopération entre l'Umoa et la France par le Togo

Le gouvernement a approuvé la ratification de l'accord de coopération entre les gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) et le gouvernement de la République française. Un avant-projet de loi a été adopté en ce sens en Conseil des ministres le 22 septembre à Lomé.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté l'avant-projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre les gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) et le gouvernement de la République française.

L'objectif de ce texte est de solliciter l'autorisation de la représentation nationale pour ratifier le nouvel accord de coopération monétaire entre les gouvernements des Etats membres de l'Umoa et le gouvernement de la République française, signé le 21 décembre 2019 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Pour le Togo, ce nouvel accord est une avancée majeure réalisée dans l'intégration économique et monétaire des huit pays membres de l'Umoa. L'accord permet de mettre en place les bases d'adhésion des Etats au projet de monnaie unique de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), Eco.

L'accord de coopération entre les gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine et le gouvernement de la République française vise à améliorer les échanges entre les différents pays membres. Il permet de renforcer la stabilité et la résilience des économies. Il s'agit également à travers cet accord d'impulser une croissance forte, durable et inclusive au niveau de la région.

F.T.

Banque

Oragroup enregistre un résultat net en hausse de 581% au premier semestre

Au premier semestre 2021, Oragroup a enregistré un résultat net en hausse de 581 % à 9,6 milliards FCFA, comparativement à la même période en 2020. Le groupe a poursuivi cette année la réalisation des objectifs fixés, dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus.

Malgré la pandémie du coronavirus, Oragroup a enregistré un bilan en hausse de 7% par rapport au 31 décembre 2020.

« Les six premiers mois de l'exercice 2021 se sont soldés par une taille de bilan de plus de 3 489 milliards FCFA, en hausse de 7% comparée au 31 décembre 2020, soutenue notamment par la bonne performance en termes de collecte des ressources clientèle avec plus de 331 milliards FCFA de dépôts additionnels, soit une hausse de 16%. Par ailleurs, notre soutien à l'économie de nos pays de présence est estimé à plus de 114 milliards FCFA sur le premier semestre 2021 contre 56 milliards sur la même période en 2020 », a indiqué le groupe.

Le Produit net bancaire (PNB) est en hausse de 21,6%. Les lignes de revenus ont enregistré une performance, à l'exception des commissions de change. Le coefficient d'exploitation passe de 69,2% sur le premier semestre 2020 à 63,1% en 2021

« La hausse de 10,9% enregistrée au niveau des frais généraux comparée au premier semestre 2020 est en ligne avec le renforcement des équipes et le développement de notre réseau d'agences. En conséquence, le résultat brut d'exploitation s'établit à 31,6 milliards FCFA, en hausse de 46% comparativement au 1er semestre 2020. Malgré la hausse du coût net du risque de 21,8% comparé au premier semestre 2020, le résultat net a été multiplié par plus de 6,8 grâce à la bonne performance globale de l'exploitation (+46%) dans quasiment l'ensemble de nos pays de présence », a souligné l'institution.

Une agence d'Orabank

L'institution envisage de terminer d'ici la fin de l'année la phase de mise en production de sa plateforme omnicanale KEAZ, déjà déployée dans 11 pays.

Félix Tagba

Violences faites aux femmes et enfants

Forum des femmes 2021, au service de la gent féminine

La journée de la femme africaine célébrée chaque 31 juillet, n'a pas été négligée par le Togo et ce grâce aux associations Cœur Solidaire et Femmes d'Actions, à travers le Forum des femmes 2021, le 02 août dernier à Lomé, en présentiel et en ligne. « Pour plus d'engagement en faveur de la protection de la femme et de l'enfant au Togo », les personnalités politiques, religieuses, traditionnelles, les organisations internationales, la société civile, se sont levées comme une seule femme pour "Non ! aux crimes contre la femme et les enfants". Présidé par la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, Adjovi Lonlongno Apedo Anakoma, le forum a été riche en partage, en témoignages, en réflexion, et sanctionné par une déclaration.

L'honorable Ibrahima Memounatou, vice-présidente de l'Assemblée nationale togolaise et l'honorable Kouméalo Anaté, députée à l'Assemblée nationale togolaise sont les organisatrices de ce forum parrainé par le président du Togo, Faure Gnassingbé et en partenariat avec le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation ; des Agences du système des Nations unies et l'ambassade de France au Togo.
Le forum a responsabilisé les autorités traditionnelles sur le traitement réservé aux femmes dans les communautés, notamment les villages.

La table d'honneur du forum

Ibrahima Memounatou et Kouméalo Anaté, convaincues de la pertinence

La journée de la femme africaine célébrée chaque 31 juillet, devrait être l'occasion de faire le bilan non seulement de l'effectivité des droits des femmes en Afrique et au Togo, mais aussi de leur rôle dans la protection de leur progéniture (filles comme garçons) dont l'avenir est souvent brisé par des actes qu'il faut oser qualifier de criminels, ont fait comprendre les organisatrices de l'événement, Ibrahima Memounatou et Kouméalo Anaté.
« Cette situation révoltante et insoutenable perdure et semble croître sans cesse malgré le cadre légal et juridique ainsi que les différents mécanismes mis en place par les gouvernants, et malgré les différentes initiatives engagées par de nombreux acteurs institutionnels et non institutionnels, nationaux et internationaux pour plus de protection de la femme et de l'enfant », a constaté Ibrahima Memounatou.

Il faut donc « rechercher les meilleures solutions et stratégies pour un changement de comportements et de mentalités, élaborer un document de recommandations et d'éléments de langage pour différents plaidoyers et différents mécanismes à créer ou à renforcer », a renchéri Kouméalo Anaté, présidente de Cœur Solidaire.

Statistiques alarmantes : 72% victimes, les filles représentant plus des trois quarts

Ibrahima Memounatou

D'après ONU Femme, dans le monde, 35% des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Ceci pouvant atteindre 70% des femmes dans certains pays. Chaque jour, 137 femmes sont tuées par un membre de leur famille et moins de 40% des femmes qui subissent des violences demandent de l'aide sous une forme ou une autre en se tournant vers leur famille ou leurs amis, et très peu vont vers des institutions officielles telles que la police et les services de santé, moins de 10% font appel à la police.
Les femmes adultes représentent près de la moitié (49%) de toutes les victimes de trafic d'êtres humains repérées dans le monde. Les femmes et les filles dans leur ensemble constituent 72% des victimes, les filles représentant plus des trois quarts des enfants victimes de la traite. Au moins 200 millions de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales féminines dans les 31 pays où se concentre cette pratique. La moitié de ces pays sont situés en Afrique de l'Ouest.
Partant de ce constat, « ... Nous devons engager un véritable combat car des vies humaines sont en jeu et nous n'avons pas le droit de fléchir... C'est aussi avant tout, mener le combat de culturel de l'égalité. Il faut une véritable prise de conscience collective, nous avons du travail à faire. L'État doit veiller à ce que les plus faibles soient protégés par la loi », a exhorté lors du forum, Aliou Dia, représentant résident du Pnud au Togo.

Viol et abus, des témoignages donnant la chair de poule

Des témoignages de femmes et filles victimes de viols et d'abus sexuels ont été diffusés. Des enfants de six mois victimes d'inceste de la part de leur père, des jeunes filles ayant perdu leur virginité à coup de viols, des élèves étant la cible de leurs répétiteurs, etc. Lesquels témoignages font froid dans le dos et qui renforcent la lutte. « Il faut vraiment lutter contre le fait que les gens accusent les victimes en les tenant responsables de ce qui leur est arrivé. Cela fait qu'on n'arrive pas à en parler », a fait savoir une victime.

«Rester vigilants et maintenir une dynamique de lutte en synergie, autant pour la prévention que pour la gestion et la répression », ministre Adjovi Lonlongno Apedo Anakoma.
Pour la ministre Adjovi Lonlongno Apedo Anakoma, « Ses manifestations ont pour noms, harcèlement sexuel l'inceste, la pédophilie, le viol, les mariages précoces, les violences de tout genre, pédopornographie, etc. Autant de dérives contre lesquelles

Kouméalo Anaté

nous devons rester vigilants et maintenir une dynamique de lutte en synergie, autant pour la prévention que pour la gestion et la répression ».

« La création des centres d'écoute et de conseil, la facilitation de dénonciation des divers abus à travers des numéros verts, la mise en place des cadres de concertation pour l'implication de divers acteurs, notamment de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, de leaders d'opinion tels que les chefs traditionnels et les chefs religieux, pour ne citer que ceux-là, participent de la volonté et de l'engagement du gouvernement en la matière », a-t-elle poursuivi.

Selon la ministre, « Offrir un meilleur cadre de protection aux femmes et aux enfants dans notre pays est une action constante inclusive de développement dont la réalisation nécessite le concours de tous ».

L'arsenal juridique du Togo pour protéger et sanctionner

Parlant de loi, le forum a permis de mettre en lumière l'arsenal juridique dont dispose le Togo en matière de droit de la femme. Le code de l'enfant de 2007, le code des personnes et de la famille de 2012 de même que le nouveau code pénal de 2016, sont entre autres lois dont dispose le Togo et d'autres que le pays a ratifiées au plan continental et international. Ces lois ont été présentées et expliquées au forum, par Kodjo Gnambi Garba, procureur général près la Cour d'appel de Lomé.

Ces efforts fournis au plan national sont également en phase avec les instruments juridiques internationaux et régionaux auxquels notre pays a adhéré. Au niveau continental, notre pays a ratifié la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. A cela, s'ajoute la signature de plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux dont les derniers en date sont l'accord bilatéral avec le Gabon en matière de lutte contre la traite des enfants signé en 2018 et l'accord tripartite avec le Burkina Faso et le Bénin, pour la protection des enfants en situation de mobilité ou victimes de traite transfrontalière.

A l'international, il s'agit, pour ce qui est des droits des femmes, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et, en ce qui concerne les droits des enfants, de la convention relative aux droits de l'enfant ainsi que ses protocoles additionnels liés notamment à la lutte contre la vente, la traite, la prostitution et la pornographie enfantines.

Ces initiatives prises par le Togo pour la femme

Le Togo enregistre un certain nombre d'acquis en terme de valorisation de la femme. Il y a entre autres, l'amélioration du cadre juridique par l'adoption du code des de la famille, du code pénal et autres textes juridiques, personnes. Le renforcement de l'inclusion sociale, économique et financière des femmes. Les opportunités d'éducation offertes aux enfants. La représentation des femmes dans les sphères décisionnelles en progression remarquable.

Par ailleurs, le Togo prend part activement au mouvement mondial Génération Egalité dans le cadre du 25ème anniversaire de la Déclaration de Beijing avec l'appui de UNFPA, Plan International. En effet le Togo a le mérite d'organiser un plaidoyer de haut niveau dénommé « When Africa Women Lead » sous le leadership de la présidente de l'Assemblée nationale du Togo ; le lancement de la plateforme 1000 Jeunes Filles : les campagnes digitales de mobilisation des 1000 Voix d'Afrique ; l'organisation des dialogues inter générationnels à Lomé et Kara ; la cérémonie officielle de remise des engagements des associations aux autorités togolaises.

Outre ces événements, il est à noter, la soirée culturelle et artistique sur les principes de l'autonomie corporelle des femmes et filles et la promotion du droit à la santé sexuelle et reproductive des filles et femmes ; la participation du Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé au Forum de Paris, le lancement par les autorités togolaises de la Campagne HeforShe (Lui pour Elle) afin de faire des hommes, les acteurs.

Vue des participants

Attipoe Edem Kodjo

Enigmes

Déplacez une allumette de sorte que chaque calcul soit correct

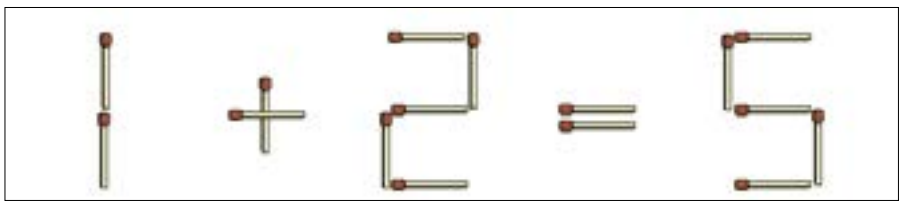

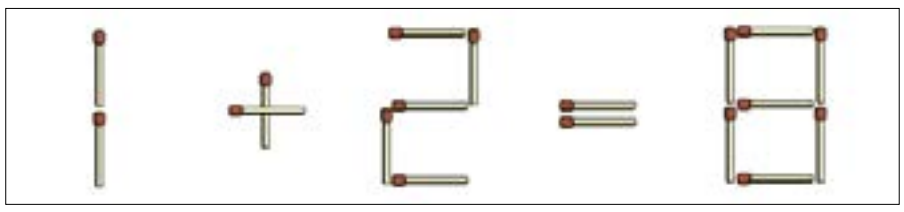

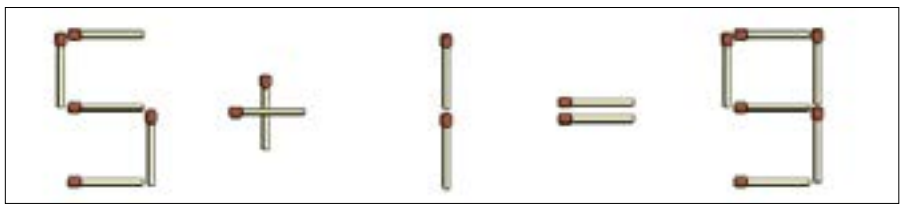

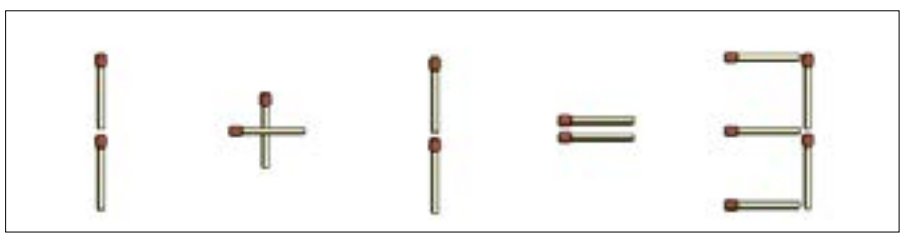

Photo du jour

Pensée du jour

Si vous vous levez tôt chaque matin pour un but , continuez comme ça. Mais si vous vous levez tôt parce que les gens se lèvent, il est temps de vous demander le pourquoi vous faites cela . Et si la raison est valable ou conditionnée par un intérêt, faite le pour une bonne cause. Un gagnant est un rêveur qui n'a jamais abandonné

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 20 au 27 Septembre 2021

BOULEVARD	DOULASSAMÉ	90 89 28 49
KPEHENOUBD	HOUPHOUET	70 45 25 03
AMESSIAME-BE	MARCHÉ DE BÈ	96 32 97 60
DES APOTRES	AKODÉSSÉWA	70 45 38 05
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	90 56 52 56
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 01
BON SECOURS	CASSABLANCA	70 45 76 74
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	96 80 69 35
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL IL	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CITÉ OUA	93 88 83 31
AEROPORT	AÉROPORT SITO	96 51 59 74
INTERNATIONALE	HÉDZRANAWOÉ	96 80 09 28
LILAS KÉGUÉ		22 26 29 59 93 48 88 12
THERYA	TOGO 2000	70 44 81 77
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	96 37 94 25
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	97 77 12 31
ELI-BERACA	ADIDOGOMÉ	99 69 89 21
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	70 49 96 47
BONTE	WONGOMÉ-ADIDOGOMÉ	22 50 74 31
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI WÉSSOMÉ	99 80 14 09
JAHNAP	EPP GAKLI, DJIDJOLÉ	96 80 09 29
GROUPE C	AGBALEPEDOGAN	92 33 49 76
VERTE	KLIKAMÉ	91 98 50 17
LUMIERE	AGBALÉPÉDOGAN	70 43 15 49
ORCHIDEES	LEO 2000	70 43 39 49
SOLIDARITE	AVÉDJI-VAKPOSSITO	96 80 09 76
ARC-EN-CIEL	AGOÈ-TÉLÉSSOU	90 38 08 10
CLEMENCE	CEET D'AGOÈ	70 21 26 26
NABINE	AGOÈ ANOMÉ	98 97 97 96
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
EXCELLENCE	AGOÈ DÉMAKPOÈ	93 27 95 54
SATIS	CEG KOSHIGAN	70 44 85 17
LA BARAKA	AGOÈ LOGOPE	70 41 44 13
MAWUNYO	AGOÈ-SOGBOSSITO	70 42 34 64
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
AGOE-NYIVE	AGOÈ-NYIVÉ	91 61 02 62
ELEMAWUSSI	ADÉTIKOPÉ	96 80 21 36
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
BAGUIDA	BAGUIDA	70 42 47 77
AVEPOZO	AVÉPOZO	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Forever ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Forever ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ;
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Cinéma

Sankofa, un film éthiopien sur la résistance noire

Le film éthiopien Sankofa sera diffusé en continu sur Netflix à partir du 24 septembre.

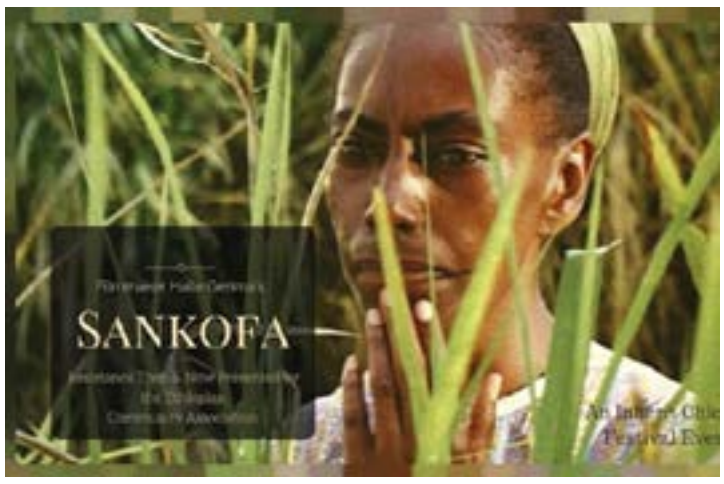

L'affiche du film Sankofa

Le long métrage qui met en images la résistance noire sera disponible aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Sorti en 1993 et réalisé par Haile Gerima, Sankofa est un film dramatique.

Le film raconte l'histoire de Mona, mannequin afro-américain, qui, lors d'une séance de photos au Ghana, est transportée dans le passé et fait l'expérience de l'esclavage à travers les yeux de Shola. Au fil de son retour dans le passé tragique de la traite des noirs, Mona affronte un passé qu'elle ne peut pas ignorer.

Bien accueilli, à sa sortie le film a reçu de nombreuses récompenses, jusqu'à devenir incontournable dans la région. Netflix a acheté les droits de diffusion, Sankofa initialement coproduit avec la Commission nationale de la culture du Ghana, bénéficiera désormais d'une restauration 4K.

Refusé par les distributeurs, Haile Gerima a dû s'auto-distribuer son film par le biais de la société de distribution indépendante de son épouse Shirikiana Gerima. Grâce à leurs efforts de terrain au sein des communautés afro-américaines, Sankofa a connu le succès avec des projections à guichets fermés dans tout le pays.

Le film a également été sélectionné par le Festival international du film de Berlin et le Festival du film AFI en 1993.

africanews.com

Cinéma togolais

Désormais la loi portant code du cinéma et de l'image animée

En session plénière au siège de l'Assemblée nationale à Lomé, ce 21 septembre 2021, les députés ont voté le projet de loi portant code du cinéma et de l'image animée.

Le Togo dispose enfin d'un dispositif juridique pour organiser, règlementer et soutenir le secteur du cinéma. La 6ème législature a adopté la loi portant code du cinéma et de l'image animée. Pour le ministre chargé de la Culture, Dr Kossi Gbényo Lamadokou, ce texte devrait permettre de promouvoir la croissance durable et inclusive, l'emploi et le travail décent pour tous. La nouvelle loi crée un « Centre national du cinéma et de l'image animée », un organisme public national doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce centre en question aura pour mission d'améliorer la gestion administrative et le contrôle de l'activité cinématographique au Togo. La loi portant code du cinéma et de l'image animée est donc votée pour pallier l'absence d'un cadre juridique dans le secteur cinématographique togolais.

Selon le code, le centre assurera ainsi le contrôle de l'exécution des mesures législatives et réglementaires applicables aux professions cinématographiques et audiovisuelles, notamment celles relatives à l'exercice des professions de producteur, de distributeur et d'exploitant de films cinématographiques et audiovisuels.

Pour M. Lamadokou, cette loi fonde l'espoir que le cinéma togolais a de beaux jours devant lui et donne aux cinéastes togolais l'envie de sasser et de ressasser leur génie créateur en vue de produire des films compétitifs, donc de belle facture. « Cette loi servira de catalyseur pour le gouvernement dans sa politique de promotion et de développement d'une industrie du septième art afin de permettre aux cinéastes togolais de faire des productions de qualité et en nombre suffisant… », a soutenu le ministre en charge de la culture.

Nadia E.

Lire

« *L'Etranger* » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1942 Pp 22-23

«…Après le déjeuner, je me suis ennuyé un peu et j'ai erré dans l'appartement. Il était commode quand maman était là. Maintenant il est trop grand pour moi et j'ai dû transporter dans ma chambre la table de la salle à manger. Je ne vis plus que dans cette pièce, entre les chaises de paille un peu creusées, l'armoire dont la glace est jaunie, la table de toilette et le lit de cuivre. Le reste est à l'abandon. Un peu plus tard, pour faire quelque chose, j'ai pris un vieux journal et je l'ai lu. J'y ai découpé une réclame des sels Kruschen et je l'ai collée dans un vieux cahier où je mets les choses qui m'amusent dans les journaux. Je me suis, aussi lavé les mains et, pour finir, je me suis mis au balcon. Ma chambre donne sur la rue principale du faubourg. L'après-midi était beau. Cependant, le pavé était gras, les gens rares et pressés encore. C'étaient d'abord des familles allant en promenade, deux petits garçons en costume marin, la culotte au-dessous du genou, un peu empêtrés dans leurs vêtements raides, et une petite fille avec un gros nœud rose et des souliers noirs vernis. Derrière eux, une mère énorme, en robe de soie marron, et le père, un petit homme assez frêle que je connais de vue. Il avait un canotier, un nœud papillon et une canne à la main. En le voyant avec sa femme, j'ai compris pourquoi dans le quartier on disait de lui qu'il était distingué. Un peu plus tard passèrent les jeunes gens du faubourg, cheveux laqués et cravate rouge, le veston très cintré, avec une pochette brodée et des souliers à bouts carrés. J'ai pensé qu'ils allaient aux cinémas du centre. C'était pourquoi ils partaient si tôt et se dépêchaient vers le tram en riant très fort. Après eux, la rue peu à peu est devenue déserte. Les spectacles étaient partout commencés, je crois. Il n'y avait plus dans la rue que les boutiquiers et les chats. Le ciel était pur mais sans éclat au-dessus des ficus qui bordent la rue. Sur le trottoir d'en face, le marchand de tabac a sorti une chaise, l'a installée devant sa porte et l'a enfourchée en s'appuyant des deux bras sur le dossier. Les trams tout à l'heure bondés étaient presque vides. Dans le petit café : « Chez Pierrot », à côté du marchand de tabac, le garçon balayait de la sciure dans la salle déserte. C'était vraiment dimanche. J'ai retourné ma chaise et je l'ai placée comme celle du marchand de tabac parce que j'ai trouvé que c'était plus commode. J'ai fumé deux cigarettes, je suis rentré pour prendre un morceau de chocolat et je suis revenu le manger à la fenêtre… »

Arthrose

Quelle alimentation pour vivre tranquille avec ce mal invalidant ?

Aucun médicament n'est capable, à l'heure actuelle, de guérir l'arthrose. Il est cependant possible de ralentir l'évolution de la maladie et d'améliorer le confort articulaire. Dans une certaine mesure, l'alimentation peut y contribuer. Alors, que manger pour continuer à vivre tranquille avec ce mal invalidant ?

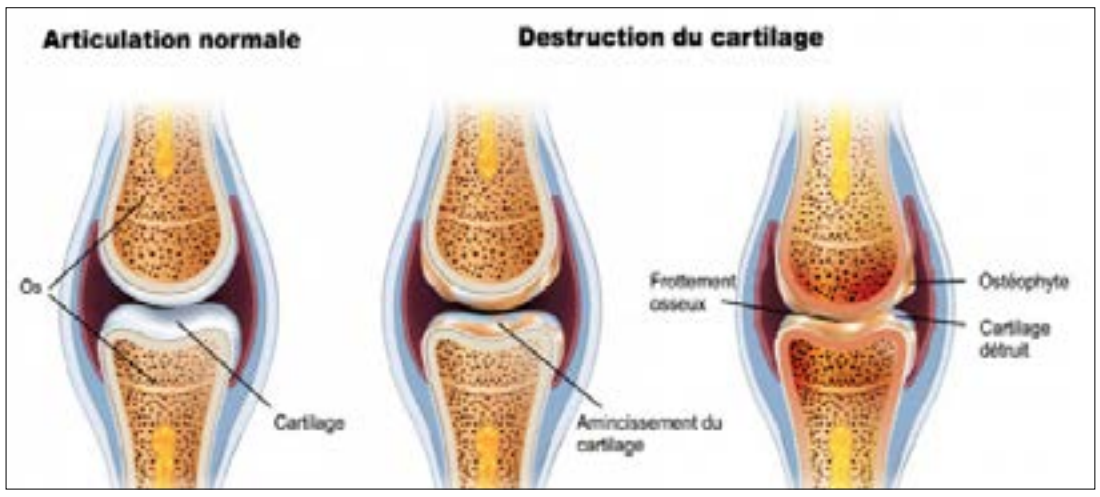

Dans l'arthrose, le cartilage de l'articulation touché est progressivement détruit, ce qui se traduit par un enraidissement et une perte de mobilité. Les rhumatologues recommandent la prise de médicaments anti-inflammatoires quand l'articulation est trop douloureuse. Un traitement efficace, mais qui n'a qu'un effet ponctuel. À l'heure actuelle, la prise en charge de l'arthrose se base essentiellement sur des conseils d'hygiène de vie de façon à soulager durablement les patients. L'activité physique, adaptée aux capacités physiques de chaque personne, est une des principales recommandations. L'alimentation, quant à elle, tient une place plus modeste faute de données scientifiques.

« Nous n'avons pas de preuves qu'une diététique anti-inflammatoire puisse jouer un rôle dans l'arthrose ». Toutefois, certaines habitudes dont une bonne alimentation, pourraient avoir des effets bénéfiques.

Perdre du poids réduit-il la douleur articulaire ?

Seule certitude, il est très important de conserver un poids normal pour ménager ses articulations. Perdre ne serait-ce que 4 à 5 kilos suffit à soulager l'arthrose. C'est démontré dans l'arthrose du genou en particulier, mais aussi dans l'arthrose des mains. L'effet est à la fois mécanique (on le comprend aisément dans le genou puisque l'articulation a moins de poids à supporter), mais il est aussi physiologique. Chez les personnes en surpoids, le tissu adipeux sécrète, en effet, des médiateurs qui augmentent la sensibilité à la douleur, ainsi que des molécules pro-inflammatoires qui ne font qu'aggraver l'atteinte articulaire.

Faut-il privilégier le régime méditerranéen ?

Certaines études suggèrent qu'une alimentation suivant les principes du régime méditerranéen réduit le risque de rhumatismes inflammatoires, comme la polyarthrite rhumatoïde. Cette alimentation est axée sur des produits frais, de saison, et qui exclut les produits transformés ; industriels. Il est composé majoritairement de fruits, de légumes, de légumineuses et de céréales. Le mécanisme serait à la fois anti-inflammatoire et antioxydant. Mais la démonstration n'a pas été faite dans l'arthrose.

Le régime méditerranéen reste, néanmoins, largement recommandé par les médecins car il aide à se maintenir en bonne santé et s'avère protecteur sur le plan cardiovasculaire. En pratique, les menus doivent accorder une large place aux céréales complètes, aux fruits et légumes, au poisson et à l'huile d'olive. À l'inverse, on limite la viande rouge, la charcuterie et les plats tout-prêts de fabrication industrielle.

Les oméga-3 : quelle efficacité anti-inflammatoire dans l'arthrose ?

Les oméga-3 sont des acides gras polyinsaturés que l'on retrouve dans les poissons gras, mais aussi dans l'huile de colza ou les noix. Leur intérêt nutritionnel est reconnu en prévention cardiovasculaire, contre le vieillissement cérébral et la dépression. Leur action anti-inflammatoire pourrait être intéressante dans l'arthrose, « mais nous ne disposons pas de données probantes d'efficacité sur les signes cliniques de la maladie ». Pour la population générale, le Programme national nutrition santé (France), recommande de consommer du poisson deux fois par semaine, dont un poisson gras (saumon, thon, maquereau, hareng, sardine, anchois…) pour ses apports en oméga-3.

Les éléments constitutifs du régime méditerranéen

Peut-on manger des produits laitiers ?

Le lait, les yaourts et le fromage ont la réputation d'être pro-inflammatoires. Rien ne le prouve mais, dans le doute, certains patients atteints d'arthrose préfèrent les éviter. Or, c'est un mauvais calcul.

« Quelques études montrent plutôt un effet bénéfique des produits laitiers, en particulier dans la gonarthrose (arthrose du genou) avec une moindre progression de la maladie ». Selon les spécialistes, les produits laitiers (riches en calcium et d'autres nutriments) restent indispensables à la bonne santé des os, des muscles et des articulations. La recommandation actuelle est d'en consommer deux par jour.

Les probiotiques aident-ils à réduire l'inflammation ?

Selon une hypothèse en vogue, un déséquilibre du microbiote intestinal pourrait favoriser l'inflammation dans l'organisme et, ainsi, aggraver le processus de destruction du cartilage, caractéristique de l'arthrose. D'où l'idée de proposer aux patients des compléments alimentaires probiotiques, dans le but de restaurer leur flore intestinale. Mais quelle est leur efficacité réelle ?

Du yaourt

Quelles souches probiotiques faut-il recommander ?

À l'heure actuelle, aucune étude n'a apporté de réponse fiable à cette question. Un médecin n'écarte pas, pour autant, l'hypothèse des probiotiques.

« Le microbiote joue assurément un rôle important dans la santé. Il a peut-être un rôle dans l'inflammation. Mais nous n'avons pas de données sur l'arthrose », explique-t-il. Pour lui, les meilleurs probiotiques restent les yaourts, ce qui rejoint les recommandations sur la consommation de produits laitiers.

Le régime sans gluten a-t-il un intérêt dans l'arthrose ?

Comme le lait, le gluten que l'on retrouve dans certaines céréales (blé, seigle…) suscite la méfiance chez certaines personnes atteintes d'arthrose. Mais aucun argument scientifique ne permet d'affirmer que le gluten de l'alimentation aggrave les douleurs articulaires. « Certaines personnes hypersensibles au gluten (sans être atteintes de maladie cœliaque) se plaignent de symptômes musculaires. Elles peuvent être améliorées lorsqu'elles arrêtent le gluten. Mais ces symptômes s'apparentent davantage à une fibromyalgie (douleur chronique). Ils sont différents de l'arthrose ».

Le régime Seignalet (alimentation de type originel) préconise une alimentation sans produit laitier ni gluten pour soulager les articulations douloureuses. Mais, à ce jour, aucune étude scientifique n'a prouvé son efficacité.

Edem Dadzie

Expert : Dr Jean-Michel Lecerf, chef du service nutrition et activité physique de l'Institut Pasteur de Lille

Réflexion sur les reproches formulés par la population

Les acteurs de la santé du Togo pansent leurs plaies

Le Synphot, en collaboration avec les ordres professionnels, les associations professionnelles, les syndicats du secteur de la santé, a tenu hier 23 septembre 2021 à Lomé, une journée de réflexion des acteurs de la santé sur les reproches formulés par la population. Lors de cette rencontre de réflexion déclinée en quatre sous-thèmes, il s'est agi de trouver répondre aux préoccupations de la population.

Aperçu du présidium

L'accueil, la vente parallèle des médicaments, l'absentéisme et la formation, sont les points sur lesquels les réflexions ont porté.

Le secrétaire général du Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), Gilbert Tsolenyanou, a planté le décor. « Je tiens à saluer ces femmes et ces hommes du secteur de la santé qui font de tout leur possible de sauver des vies en dépit de la situation sanitaire que nous connaissons tous. Mais il nous est opportun de nous regarder dans le miroir. Raison pour laquelle nous avons organisé cette journée de réflexion pour mieux plaire aux populations et mieux servir et répondre à notre vocation. Les maux dont souffre notre secteur, même s'ils sont marginaux, nous devrons œuvrer pour y remédier tout en luttant pour une meilleure condition de travail. Cette journée n'est que le début…».

Le représentant de l'ordre national des pharmaciens du Togo a parlé de la qualité des médicaments car, « Sans médicaments de qualité, il n'y a pas de guérison ».

L'accueil, l'un des quatre sous-thèmes abordés, est le premier élément de la chaîne de guérison. « L'accueil réservé par certains agents dans les centres de santé laissent à désirer et les populations se plaignent », fait savoir Gilbert Tsolenyanou. Selon les explications de Todjro Kodjo, doctorant, psychologique clinicien, les critères et qualités qui conditionnent un bon accueil, est la politesse, l'amabilité, l'empathie, l'écoute, la discrétion. « L'accueil est un comportement, une prestation et un lieu », a-t-il expliqué.

La ponctualité est un élément essentiel de l'accueil « un agent de santé qui dit recevoir à partir de 08 heures et qui vient à 09 heures par exemple fausse déjà l'accueil », a expliqué Georges Tokofaï, président de l'ordre national des chirurgiens-dentistes du Togo. Selon lui, « il faut changer de mentalité concernant le terme "patient" qui donne déjà un statut inférieur. Au lieu de patient, il faut parler de "client" car il vient acheter sa santé comme une personne qui va acheter de la tomate et je ne suis pas sûr que la revendeuse viendra ouvrir tard si elle veut des résultats positifs».

Selon les interventions des professionnels de santé, il est important d'inclure le savoir-être dans la formation des agents de santé. En ce qui concerne la vente parallèle des médicaments, « Malheureusement, il se fait que certaines personnes marginales se permettent de vendre des médicaments en dehors des sites réservés. Ces comportements doivent cesser », a ressorti Gilbert Tsolenyanou.

En se projetant dans les solutions, « Nous allons créer des structures de veille qui seront des observatoires de veille par les pairs dans les centre et qui seront saisis par les usagers en cas de défaillance », a fait comprendre le secrétaire général du Synphot.

Attipoe Edem Kodjo

Artisanat / Miato 2

« L'événement va tenir », affirme le directeur de l'Artisanat

La deuxième édition du Marché international de l'artisanat du Togo (Miato), aura bel et bien lieu du 29 octobre au 07 novembre 2021, en dépit de la crise sanitaire du coronavirus. La confirmation a été donnée le mercredi 22 septembre 2021, par l'organisation du Miato 2, lors d'un point de presse à Lomé. Le directeur de l'artisanat au Togo, s'est saisi de l'occasion pour faire le point des préparatifs.

Dermane Moutala (à droite)

Après le lancement officiel du Miato 2, le 06 août dernier, « le comité d'organisation a fait un tour dans toutes les régions du Togo pour sensibiliser les artisans, pour les mobiliser autour de cette deuxième édition du Miato. Nous pouvons vous rassurer que l'événement va tenir. Il y a un protocole sanitaire qui est établi », a fait savoir Dermane Moutala, directeur de l'Artisanat.

Dans l'élan des préparatifs, le comité d'organisation a participé (fin août 2021), à la 11e édition de la Semaine internationale de l'artisanat de Grand Bassam (Côte d'Ivoire). « Au cours de cette foire, l'équipe de Miato a pu rencontrer des exposants étrangers venant d'une quinzaine de pays. Nous n'avons pas eu suffisamment de temps de faire le tour dans beaucoup de pays mais grâce à cette foire à Grand Bassam, nous avons touché un grand nombre d'exposants étrangers », a informé le directeur de l'Artisanat.

« Nous voudrons également vous rassurer que la plupart des partenaires qui nous ont accompagnés lors de la première édition, nous ont réaffirmé leur soutien pour la deuxième édition », persuade Dermane Moutala.

L'un des points essentiels de Miato 2, c'est de s'assurer que sur le plan logistique toutes les dispositions sont prises. « Sur ce point nous pouvons vous assurer que le plan d'aménagement du site est déjà validé. Le prestataire qui doit faire le travail est déjà connu et le contrat avec lui sera signé cette semaine pour lui donner assez de temps pour commencer les travaux en début du mois d'octobre », a-t-il dit.

D'après Dermane Moutala, « Aujourd'hui, sur les 300 stands que nous avons prévus, nous sommes à un taux de remplissage de 50% avec payement d'avance. Pour les pays étrangers, nous avons à peu près huit pays dont les exposants veulent participer. Ce sont les exposants maliens, nigériens, sénégalais, burkinabé, ivoiriens, guinéens, béninois et turcs… Les acheteurs professionnels ont appelé pour confirmer leur présence ».

La participation au Miato 2 est ouverte aux artisans et aux entreprises spécialisées dans les produits et services artisanaux. Ils peuvent effectuer leur réservation à la chambre des métiers dans chaque région et préfecture. La réservation est également faisable en ligne sur le "miato.tg". Initialement prévue au 24 septembre 2021, la date de clôture des inscriptions est prolongée au 30 septembre prochain.

Placée sous le thème « Entreprises artisanales et compétitivité » la grande innovation du Miato 2 est la digitalisation. Un site internet Miato (www.miato.tg) a été spécialement conçu pour cette édition afin de permettre aux populations de suivre en ligne et en direct l'événement et aux artisans de participer aux activités en ligne. Les informations de l'édition 2019 sont également consultables sur le site. Les comptes sociaux du Miato sont également mis à contribution pour une visibilité internationale. Trois prix spéciaux de l'innovation seront également décernés.

A.E. Kodjo

NSIA Assurances & Banque

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE NSIA CONSOLIDE SA POSITION DE LEADER DE LA BANCASSURANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Abidjan (Côte d'Ivoire), le 22 septembre 2021 – Le Groupe NSIA renforce sa présence dans l'assurance en Afrique de l'Ouest et Centrale avec l'acquisition de quatre filiales d'assurances appartenant au Groupe Sanlam. Cette opération, soumise à la validation des autorités de tutelle de la CIMA, de la CEMAC et de la Banque Centrale de la République de Guinée, est une étape importante pour le développement du Groupe NSIA au Togo, Gabon, Congo et en Guinée.

Dans le cadre de cette stratégie de développement, le Groupe NSIA a récemment signé un accord avec le Groupe Sanlam, structuré en deux volets :
- La cession à SANLAM des filiales Vie et Non Vie de NSIA au Mali pour répondre au besoin stratégique de recentrage de couverture géographique du pôle assurances, et,
- Le rachat des quatre filiales du Groupe SANLAM qui sont :
  - L'Assurance Vie de Sanlam au Togo ;
  - L'Assurance Vie de Sanlam au Gabon ;
  - L'Assurance Non Vie de Sanlam au Congo ;
  - L'Assurance Non Vie de Sanlam en Guinée.

Déjà présent au sein de ces quatre pays, l'ensemble de ces acquisitions permettra au Groupe NSIA d'y renforcer son positionnement, son volume d'activité, ses fonds propres et d'accroitre sa rentabilité. Par ailleurs, le Groupe NSIA anticipe des synergies induites par ces acquisitions. Que ce soit sur l'aspect humain, organisationnel ou métier, l'intégration des nouvelles filiales est un levier important pour le développement de l'activité assurantielle du Groupe.

Pour **Jean Kacou Diagou, Président Directeur Général et fondateur du Groupe NSIA** : « *Depuis 26 ans, le Groupe NSIA met en œuvre une stratégie de développement contrôlée de ses activités. C'est ce qui nous permet de nous installer durablement dans chacun de nos pays d'implantation. Aujourd'hui, nous renforçons notre présence au Togo, au Gabon, au Congo et en Guinée. Pour l'ensemble de nos parties prenantes, cette opération est annonciatrice de perspectives prometteuses* ».

Pour **B. Janine Kacou Diagou, Directeur Général du Groupe NSIA** : « *Cette opération répond à deux objectifs : augmenter nos parts de marché dans des pays importants pour le développement de NSIA et renforcer notre mise en conformité avec les exigences du régulateur de la zone CIMA* ».

* * * * *

À propos du Groupe NSIA

Le Groupe NSIA est un Groupe de services financiers qui intègre des produits et services bancaires et d'assurances présent en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo, en Guinée, en Guinée Bissau, au Ghana, au Nigeria, au Gabon, au Cameroun, au Congo Brazzaville, et au Sénégal. Le Groupe NSIA, est fort de 3 Banques, 3 succursales bancaires, 19 Compagnies d'Assurances, 1 Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), 1 Société de Gestion des OPCVM, 1 société Immobilière, 1 société de courtage en réassurance, et 1 Fondation. Il compte près de 3 000 employés.

Contacts Presse

Marie-Thérèse BOUA N'GUESSAN

Directeur RH et Communication Groupe
Tél. : (225) 27 20 31 98 25

NSIA, le vrai visage de l'assurance et de la banque.
Email : info@groupensia.com - Site : www.groupensia.com

NSIA depuis 1995

CMJN